Les impôts reviennent à la source

L'aviation connaîtra une embellie financière sensible en 2011. En révisant la Constitution de même que plusieurs lois et ordonnances, la Confédération a en effet établi le cadre réglementaire permettant d'affecter à l'aviation le produit de l'impôt sur les carburants d'aviation. Auparavant, ces fonds étaient alloués, de manière incohérente, au trafic routier. De plus, afin de garantir le bon fonctionnement du système global, la Confédération prendra à sa charge sur une période maximale de neuf ans les pertes de recettes encourues par Skyguide sur les services de navigation aérienne fournis dans les espaces aériens limitrophes. En effet, à l'exception de la France, les pays voisins ne versent aucune rétribution en contrepartie de ces services. Au terme de cette période de neuf ans, on espère que le service de la navigation aérienne en Europe centrale fonctionnera selon de nouvelles règles et notamment que le projet d'espace aérien commun porté par six pays sous le nom de FABEC (Functional Airspace Block Europe Central) se concrétisera (voir également page 6).

Tandis que Skyguide peut s'attendre à recevoir près de 30 millions de francs par an, le produit de l'imposition sur le kérosène devrait dégager entre 40 et 50 millions de francs par an pour l'aviation. Il est prévu que la moitié des montants disponibles soit affectée à la sécurité technique, notamment au service de la navigation aérienne sur les aérodromes régionaux, le reste étant réparti à parts égales entre la prévention des actes illicites et les mesures en faveur de l'environnement. Actuellement, la Confédération consacre annuellement moins de 30 millions de francs à l'aviation.

L'OFAC sera chargé de distribuer les fonds provenant de l'imposition sur le kérosène, en principe conformément à la clé de répartition décrite ci-dessus. L'office établira des priorités, planifiées et coordonnées dans le cadre d'un programme quadriennal, afin de soutenir de manière ciblée des projets particulièrement innovants ou des mesures urgentes dans les domaines de la sûreté, de la sécurité ou de l'environnement.